SACERF La Croche
Assemblée générale spéciale – 13 avril 2024

Procès-verbal de l'assemblée générale spéciale de SACERF La Croche tenue le 13 avril 2024 à 9h00 à la salle Sérénité située au 1301 5e Avenue de Grand-Mère à Shawinigan.

CONSEIL D'ADMINISTRATION	INVITÉS
Charles Gilbert, président	Anne-Marie Pratte, directrice générale ZECS Mauricie
Alain Daoust, vice-président	Isabelle Gervais, comptabilité ZECS Mauricie
Paul Asselin, secrétaire	
Martin Lambert, trésorier (ABSENT)	
Liria Serrano, administratrice	
Julie St-Onge, directrice générale	

49 membres sont présents.

1. **Ouverture de la réunion**

   Le président de la corporation, M. Charles Gilbert ouvre l'assemblée générale spéciale. Il est 9h04.

2. **Validation du quorum**

   Le quorum est constaté : 49 membres sont présents.

3. **Choix d'un président d'assemblée et du secrétaire de séance**

   Il est préposé par Mme Marie-Josée Tardif et secondé par M. Jean Lavoie de nommer Mme Anne-Marie Pratte à titre de présidente d'assemblée et Mme Isabelle Gervais à titre de secrétaire d'assemblée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

   Résolution : AGAS-2024-03-12-01

4. **Présentation, plénière et tour de table**

   Les membres du conseil d'administration, la directrice générale et les deux invités de ZECS Mauricie se présentent à l'assemblée.

5. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

   M. Charles Gilbert fait la lecture de l'ordre du jour suivant :

   1. Ouverture de la réunion.
   2. Validation du quorum
   3. Choix d'un président d'assemblée et du secrétaire de séance
   4. Présentation, plénière et tour de table
   5. Lecture et adoption de l'ordre du jour
   6. Lecture des principaux changements apportés aux nouveaux règlements

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902

7. Vote sur approbation des nouveaux règlements.
8. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Jean Laflamme et secondé par M. Patrick Deschamps d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGAS-2024-04-13-02

6. Lecture des principaux changements apportés aux nouveaux règlements

Une refonte complète des règlements généraux est proposée aux membres.

Le président, M. Charles Gilbert souligne les principaux changements proposés aux règlements généraux. En voici une liste non-exhaustive :

- Changement d'adresse du siège social désormais situé à Hérouxville.
- Passage de 6 à 7 administrateurs composant le conseil d'administration.
- Création de secteurs pour une meilleure représentativité des membres.
- Nouveau bulletin de vote et ajustement des modalités de mise en candidature.
- Clarification et changement aux modalités d'utilisation du matériel appartement à la corporation.
- Ajout de modalités visant les réunions du conseil d'administration à distance.
- Spécification des modalités visant l'AGA et son mode de convocation.
- Etc…

Durant la période de question :

Mme Marie-Josée Tardif souligne sa satisfaction concernant la création de secteurs permettant ainsi une meilleure représentativité des membres au conseil d'administration.

M. Jacques Dextradeur et M. Jean-Francois Landry demande des clarifications concernant la détermination des secteurs sur la ZEC le tout en lien avec les zones de chasse.

7. Vote sur approbation des nouveaux règlements

Pour l'approbation de changements aux règlements généraux, l'assemblée doit obtenir au minimum 2/3 des votes en faveur du projet.

Il est proposé par M. Jacques Destradeur et M. Claude Nadeau d'adopter la refonte des règlements généraux telle que proposée et présentée. La résolution est adoptée à l'unanimité.

Résolution : AGAS-2024-04-13-03

8. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Claude Lepage propose la levée de l'assemblée. Il est 9h23.

_____

Isabelle Gervais, secrétaire d'assemblée

SACERF La Croche, 1060 Rang Saint-Pierre Sud. Hérouxville, G0X 1J0, (819) 523-2902